



DEMAIN
BEAUVECHAIN

2024

**MÉMORANDUM À L'INITIATIVE
DES CITOYEN·NES DE
BEAUVECHAIN**

Rédigé par l'asbl Co-incidences

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1. MÉTHODOLOGIE.....	4
Méthodologie de récolte des constats pour le diagnostic - 4	
Méthodologie de définition des objectifs communs - 5	
Méthodologie de priorisation des objectifs - 6	
2. QUI A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE?.....	7
3. DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET DÉFINITIONS D'OBJECTIFS COMMUNS.....	9
A. Gouvernance locale - 9	
B. Environnement - 13	
C. Aménagement du territoire - 17	
D. Infrastructures, équipements et services collectifs - 20	
E. Populations et actions sociales - 23	
F. Culture et patrimoine - 27	
G. Économie locale - 29	
H. Autres - 30	
3. PRIORISATION DES OBJECTIFS.....	31
A. Gouvernance locale - 31	
B. Environnement - 32	
C. Aménagement du territoire - 34	
D. Infrastructures, équipements et services collectifs - 36	
E. Population et actions sociales - 38	
F. Culture et patrimoine - 40	
G. Économie locale - 42	

INTRODUCTION

Ce mémorandum rassemble des constats et objectifs pour l'avenir de Beauvechain formulés lors de l'événement “Beauvechain Demain” qui a mobilisé au moins 140 citoyen·nes le 11 février 2024.¹

“L'événement Beauvechain demain est une initiative d'habitant·es dont le souci principal est de réfléchir ensemble afin de penser l'avenir de Beauvechain. Quelles que soient les opinions personnelles de ses membres, le groupe moteur se veut apolitique et constructif. Cet événement est indépendant de toute institution ou parti politique et est intégralement financé de manière privée par des citoyen·nes de Beauvechain”².

Les différentes étapes de cette démarche citoyenne ont été organisées de la manière suivante :

1. La mobilisation et la rencontre : Le groupe porteur qui a initié ce processus citoyen a organisé une journée de rencontre ouverte à tou·tes les citoyen·nes pour encourager le débat public et récolter de manière transparente les constats et objectifs pour le futur de Beauvechain. Cette journée a eu lieu le 11 février 2024.

2. La rédaction du mémorandum : Les constats et objectifs ont ensuite été consignés par écrit dans un mémorandum, c'est-à-dire, un document reprenant ce qui a été discuté lors de cette journée (les remarques concernant les choix rédactionnels sont consultables en annexe).

3. La validation : Le mémorandum a ensuite été soumis à la relecture. Une réunion, ouverte aux citoyen·nes de Beauvechain ayant participé à la journée du 11 février a permis d'entendre et d'inclure les demandes d'amendements du mémorandum.

4. L'évaluation du processus : L'ensemble du processus a été évalué par différents moyens avec les citoyen·nes. Les résultats de cette évaluation ont été annexés au mémorandum.

5. La mise à disposition du mémorandum : Le mémorandum amendé a ensuite été mis à disposition de tou·tes en ligne. Ce document est un bien commun. Cela signifie qu'il appartient à la communauté, peut être consulté en ligne et utilisé par quiconque librement pour élaborer des projets au service de la commune de Beauvechain.

Dans le cadre de leur démarche, le groupe porteur de " Beauvechain Demain", constitué d'habitant·es de Beauvechain, a souhaité faire appel à des personnes neutres, indépendantes et extérieures à la commune et au processus afin de concevoir et de faciliter les différentes étapes. Ce choix vise à permettre la légitimation du processus citoyen et du mémorandum par tous ceux et celles qui voudront s'en saisir.

L'asbl Co-incidences a donc été contactée et mandatée par le groupe porteur pour les missions suivantes :

- Concevoir le déroulement et faciliter une journée pour faire émerger des constats et des objectifs pour le futur de Beauvechain,
- Rédiger une première version de la feuille de route citoyenne (mémorandum) pour qu'elle soit ensuite soumise à la validation des citoyen·nes.
- Concevoir et faciliter la réunion d'amendements et de validation du mémorandum.
- Rédiger la version finale du mémorandum.

Co-incidences est une association à but non lucratif spécialisée dans les processus participatifs, les dynamiques collectives et les démarches communautaires. Son approche vise la mise en mouvement des systèmes et le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités dans la perspective d'une transformation sociale. Co-incidences asbl est neutre par rapport à la commune de Beauvechain et indépendante vis-à-vis des institutions et partis politiques.

-
1 140 personnes ont laissé leurs noms et/ou coordonnées et ont ainsi pu être dénombrées. D'autres personnes sont venues sans que leur présence puisse être comptabilisées.

2 Site internet "Beauvechain Demain" : <https://beauvechaindemain.be/> 2024

1. MÉTHODOLOGIE

La première journée de rencontre “Beauvechain Demain” a eu lieu le 11 février 2024 à la maison de la Laïcité de Hamme-Mille. Lors de cette journée, une méthodologie participative a été mise en place pour rencontrer les objectifs définis par le groupe porteur:

- Co-construire un diagnostic partagé en faisant émerger les constats positifs et négatifs,
- Co-construire des objectifs concrets pour l'avenir de Beauvechain au départ des constats formulés,
- Mutualiser et prioriser les objectifs.

Les thématiques suivantes ont été identifiées et ont servi de fils conducteurs pour les discussions de cette journée :

1. **Aménagement du territoire** : Urbanisme, planification spatiale, développement durable, etc.
2. **Économie locale** : Activités économiques, emplois, dynamisme économique, agriculture, etc.
3. **Environnement** : Gestion des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, gestion des déchets, transition, etc.
4. **Infrastructures, équipements et services collectifs** : Routes et transports, mobilité, écoles, soins de santé, équipements sportifs, équipements publics, etc.
5. **Population et actions sociales** : Démographie, vivre-ensemble, inclusion, jeunesse, séniors, immigration, etc.
6. **Culture et patrimoine** : Valorisation du patrimoine culturel, initiatives artistiques et culturelles, institutions culturelles, etc.
7. **Gouvernance locale** : fonctionnement des organes de décision et de l'administration, gestion des ressources locales, gestion des services publics communaux, participation citoyenne, etc.
8. **Autres**

Méthodologie de récolte des constats pour le diagnostic

Les constats ont été récoltés lors d'espaces de discussions thématiques où les citoyen·nes pouvaient circuler librement en fonction de leurs intérêts. Ces tables de discussions étaient facilitées par des personnes externes à la commune, à l'exception d'une résidente de Beauvechain qui a assumé ce rôle pour dépanner sans prendre position sur le contenu.

Lors des échanges, les citoyen·nes ont été invité·es :

- d'une part, à identifier les constats positifs, les ressources et les forces du territoire et de sa(ses) communauté(s).
- d'autre part, à identifier les constats négatifs, les problématiques et les faiblesses du territoire et de sa(ses) communauté(s).

Les constats regroupés n'ont pas fait l'objet d'un consensus systématique. Une étape ultérieure de mutualisation des constats a permis à toute personne participant à la journée de venir annoter les constats énoncés en marquant ses éventuels désaccords francs ou besoins de clarification par rapport aux constats incompris. Le résultat de ces annotations (désaccords et questionnements) sont repris, s'il y a lieu, sous chaque constat correspondant afin de nuancer et rendre visible ce qui suscite désaccord ou questionnement.

Méthodologie de définition des objectifs communs

Sur base des constats énoncés durant la matinée, un temps de définition d'objectifs concrets pour l'avenir de Beauvechain a été proposé durant la journée. Chaque participant·es a eu l'occasion d'échanger autour de deux thématiques choisies en participant à des sous-groupes de travail afin de co-construire ces objectifs.

N'ayant pas la possibilité de participer à tous les sous-groupes thématiques, les participant·es ont eu l'opportunité, s'ils·elles le souhaitaient, de nommer des éléments qu'ils leur semblaient importants de communiquer aux sous-groupes de travail pour alimenter la réflexion.

Ces commentaires sont rassemblés dans un document annexé sous la rubrique "J'ai quelque chose à dire".

Dans chaque sous-groupe, un·e facilitateur·trice était présent·e ainsi qu'un·e spécialiste en lien avec la thématique pour répondre à d'éventuelles questions et soutenir la formulation d'objectifs concrets. Les spécialistes présent·es lors de l'événement, toutes extérieur·es à la commune, ont été mobilisé·es par le groupe porteur. Vous trouverez en annexe la liste de ceux·celles-ci.

Il a été rappelé que les habitant·es devaient être considéré·es comme expert·es de leurs vécus en tant que citoyen·nes de Beauvechain. Les sous-groupes ont donc été envisagés comme des lieux de co-construction et non pas comme des espaces de questions-réponses vis-à-vis des spécialistes.

Les questions de départ pour aller vers la formulation d'objectifs étaient :

- Au regard des constats positifs que vous avez identifiés, qu'est-ce qui devrait être VALORISÉ ou PROTÉGÉ et pourquoi?
- Au regard des constats négatifs que vous avez identifiés, qu'est-ce qui devrait CHANGER, être AMÉLIORÉ ou ÉLIMINÉ et pourquoi?

Les critères communiqués pour la co-construction des objectifs et leur formulation étaient les suivants :

- L'objectif doit exprimer clairement ce que vous souhaitez atteindre,
- il commence par un verbe d'action spécifique,
- il est exprimé en termes positifs,
- il doit inviter à l'action,
- il doit rentrer dans le champ des compétences communales,
- il s'inscrit dans une perspective d'intérêt général et est non discriminatoire.

Méthodologie de priorisation des objectifs

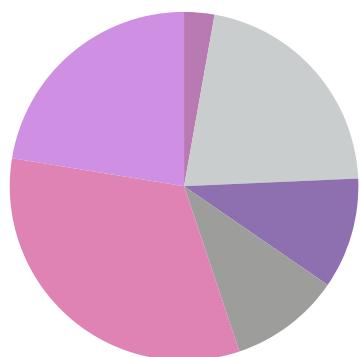
Un temps de mutualisation a permis à tou·tes les participant·es de prendre connaissance des différents objectifs formulés par les groupes de travail thématiques.

Chaque personne a ensuite été conviée à indiquer ses dix objectifs prioritaires (à l'aide de gommettes distribuées), toutes thématiques confondues. Le résultat de cette première priorisation se trouve en dernière partie du mémorandum sous forme de tableau.

2. QUI A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE?

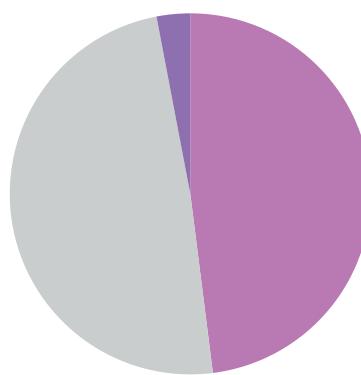
Une récolte de données statistiques lors de la journée “Beauvechain demain” a permis de faire ressortir la diversité des personnes présentes. 122 personnes ont participé à cette récolte de données.

Répartition des personnes présentes par villages



- L'Ecluse - 3%
- Hamme-Mille - 23%
- La Bruyère - 11%
- Nodebais - 11%
- Tourinnes-la-grosse - 35%
- Beauvechain - 24%

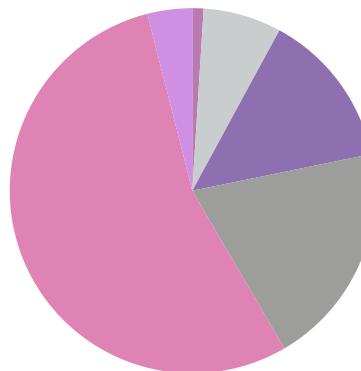
Répartition des personnes présentes par genre



- Hommes - 48%
- Femmes - 49%
- N'ont pas répondu - 3%

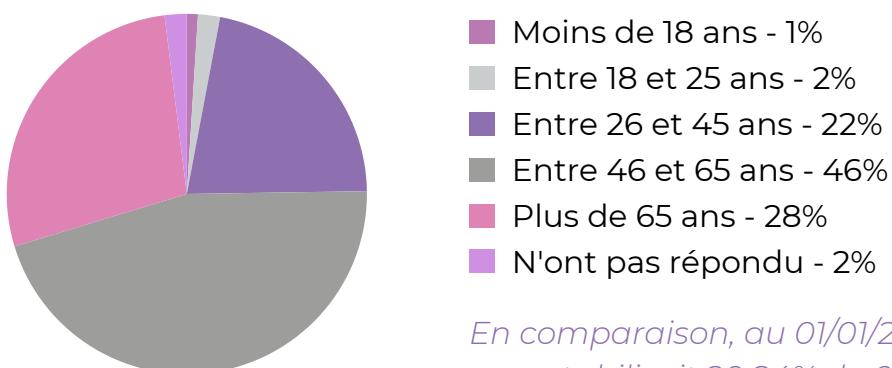
En comparaison, au 01/01/2023, le site Walstat³ comptabilisait sur 7 232 habitant·es 49,31% d'homme et 50,69% de femmes.

Répartition des personnes présentes par niveau d'étude



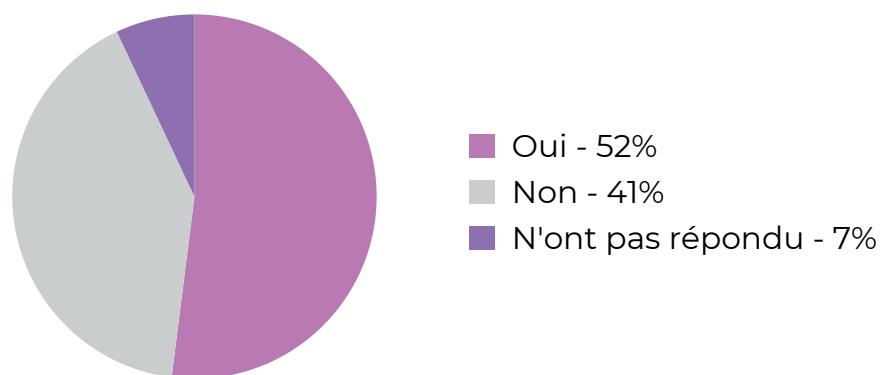
- Primaires - 1%
- Secondaire inférieur - 7%
- Secondaire supérieur - 14%
- Enseignement supérieur de niveau bachelier ou équivalent - 20%
- Enseignement supérieur de niveau master ou équivalent - 55%
- N'ont pas répondu - 4%

Répartition des personnes présentes par tranches d'âge

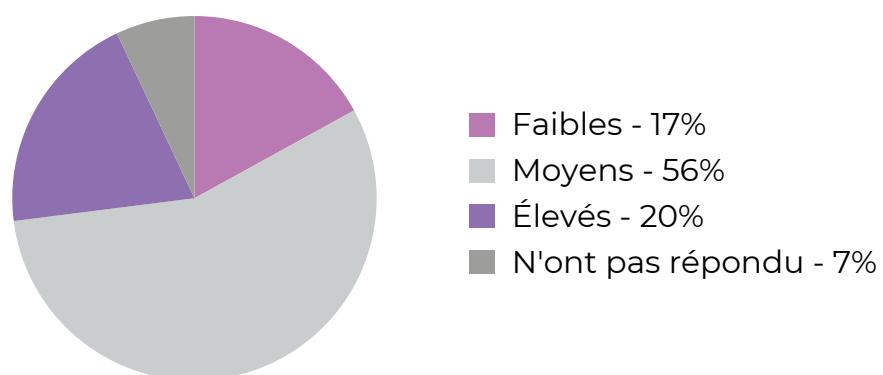


En comparaison, au 01/01/2023, le site Walstat⁴ comptabilisait 20,84% de 0-17 ans, 8,38% de 18-24 ans, 29,26% de 25-49 ans, 22,19% de 50-64 ans, 19,33% de 65 ans et plus . L'âge moyen est quant à lui de 42,4 ans.

Répartition des personnes présentes en fonction de la présence ou non d'enfants habitant à la maison



Répartition des personnes présentes par estimation de revenus



³ Site internet : "Walstat - Le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie : <https://walstat.iweps.be/> : consulté le 16/04/2024 , 2024

⁴ Idem

3. DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET DÉFINITIONS D'OBJECTIFS COMMUNS

Les constats et objectifs qui ont émergé et ont été collectés lors de la journée “Beauvechain demain” sont consignés ci-dessous et organisés par thématique. Quand cela était possible, afin de favoriser la lisibilité du document, nous les avons regroupés en sous-catégories thématiques.

A. GOUVERNANCE LOCALE

Fonctionnement des organes de décision et de l'administration, gestion des ressources locales, gestion des services publics communaux, participation citoyenne, etc.

Constats positifs

- Il y a des facilités pour prendre rendez-vous avec l'administration communale.

Lors de la réunion d'amendements, il a été signalé que l'accès à la commune a été réduit.

- Le personnel de l'administration communale est accueillant.

3 personnes ont marqué un désaccord franc par rapport à ce constat avant que la différenciation entre l'administration communale et son personnel soit faite.

- Il y a des assemblées citoyennes qui se forment indépendamment de l'initiative de la commune et en dehors des organes de participation communaux pour pallier au fait que les besoins de consultation et d'écoute n'y sont pas comblés.
- Il y a un mouvement associatif riche indépendant de la commune qui peut être une ressource en matière de gouvernance locale.

Constats négatifs

Communication, information et accessibilité :

- Il y a un manque de transparence dans l'information donnée par la commune.

- Le site internet communal est considéré comme peu clair.
- Il y a un manque d'informations sur le site internet.
- La commune ne délivre pas d'accusé de réception de manière systématique.
- Il n'y a pas de retour de la commune sur les diverses thématiques abordées lors des assemblées citoyennes.
- Il y a un manque de communication et d'information claire de la part de la commune.
- Il y a un manque de communication visuelle et de valves communales.
- Il y a un manque de plateformes d'informations sur la vie communale, les décisions prises et les informations administratives.
- Il y a une omniprésence du point de vue de la majorité en place dans la presse sur différents dossiers. Il en découle un sentiment de manque d'impartialité de la presse.
- Le logo de la commune est omniprésent notamment dans le journal "l'Avenir" et donne le sentiment d'une récupération des initiatives citoyennes.
- Il y a un manque d'accessibilité des services communaux.

Participation citoyenne et démocratie :

- Il n'y a pas de place réservée à l'opposition ou aux citoyen·nes dans le bulletin communal et une omniprésence des informations de la majorité communale.
- Il n'y a pas assez de place laissée à la participation citoyenne et pas de place pour la codécision.
- Les enquêtes publiques sont régulièrement mises en place dans des mauvaises périodes.
- Il n'y a pas de budget participatif.
- Il manque d'informations sur la consultation citoyenne ainsi qu'un manque d'organisation et d'adaptabilité pour permettre au plus grand nombre d'y participer.
- Il y a un sentiment d'instrumentalisation de l'outil démocratique.
- Le processus participatif manque de pertinence et de sens, car il ne semble pas influencer les décisions finales.
- Il y a manque d'implication des citoyen·nes par la commune.
- La commune a déjà manifesté une attitude dépréciative et non respectueuse envers des personnes et les projets qu'elles entreprennent, en utilisant des stéréotypes.
- Il y a un manque d'implication du public jeune dans les débats démocratiques au sein des processus décisionnels.

Relations entre les citoyens et les autorités locales :

- Il y a un sentiment général de non-écoute des citoyen·nes et un manque de confiance vis-à-vis des autorités communales.
- Il y a une méfiance entre citoyen·nes et pouvoirs publics locaux.
- Il y a une méfiance de la politique en général et sur les réseaux sociaux.
- Certain·es citoyen·nes ont le sentiment qu'il y a du clientélisme de la part de la majorité en place lorsque des minorités sont privilégiées sur différentes thématiques.
- Certaines personnes ressentent un abus d'autorité de la part de la commune.
- La gouvernance est considérée comme paternaliste par certain·es citoyen·nes.
- Certaines personnes ont ressenti un manque de respect et de bienveillance de la part des autorités communales.

Gestion communale :

- Un non-respect de la confidentialité des dossiers a été constaté.
- Certains rapports de la commune sont incomplets.
- Il y a une suspicion de mensonges et de manipulation de la commune sur les rapports et le sentiment d'un manque d'objectivité.
- Il y a un manque d'arguments objectifs quand la commune affirme des points de vue.
- Il n'y a pas assez de relais entre la commune et les autres niveaux de pouvoirs comme la province ou la région.
- Il n'y a pas de plan financier à long terme.
- Il y a un sentiment de déresponsabilisation de la commune.
- La commune évite de prendre position sur certains dossiers en se réfugiant derrière d'autres niveaux de pouvoir, ce qui entraîne une absence de débat démocratique au sein des processus décisionnels.
- Des situations de conflits d'intérêts ont été constatées dans la gouvernance de la commune.

Objectifs

Communication, information et accessibilité :

- Demander plus de transparence au niveau des informations communales (respect de l'article 32 de la constitution).
- Permettre aux citoyen·nes d'avoir accès aux présences des élus aux conseils communaux et aux assemblées générales.

Participation citoyenne et démocratie

- Repenser un nouveau mode de gouvernance qui prend en compte l'avis des citoyen·nes.
- Assurer le bon fonctionnement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) et des autres commissions consultatives.
- Redonner plus de pouvoir aux citoyen·nes.

Relations entre les citoyens et les autorités locales :

- Assumer un cadre ou un socle de valeurs communes (bienveillance, écoute, respect) au niveau de la commune.
- Éviter les conflits d'intérêts.
- Redonner confiance aux citoyen·nes en garantissant la liberté démocratique et la liberté d'expression.

Gestion communale :

- Garantir les spécificités des politiques locales en cas de fusion des communes.
- Garantir l'indépendance entre l'administration et les élus communaux.
- Assurer que le collège des échevins et bourgmestre assument pleinement leurs responsabilités et compétences.

B. ENVIRONNEMENT

Gestion des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, gestion des déchets, transition, etc.

Constats positifs

- Il y a des citoyen·nes ressources qui ont des expertises en matière d'environnement sur le territoire.
- Il y a beaucoup d'initiatives citoyennes en matière d'environnement.
- Il y a des vergers communs.
- Il y a des potagers collectifs.
- Il existe une grainothèque et des bourses aux graines.
- La commune offre des arbres.
- La gestion des cimetières verts et celle des bords de route favorisent la biodiversité (sans pesticides et avec fauchage tardif).
- La commune a fait un appel d'offres pour la gestion des frelons asiatiques.
- Il y a un beau patrimoine naturel, notamment au niveau des arbres et des ruisseaux.
- Un système de baguage des oiseaux est mis en place.
- Il y a un conseiller en environnement sur la commune.
- L'accès aux parcs à conteneurs est gratuit (inclus dans la taxe poubelle).

2 personnes ont marqué un désaccord franc par rapport à ce constat avant la précision mentionnée entre parenthèses.

Constats négatifs

Gestion de l'environnement :

- Il y a des problèmes de gestion des inondations par la commune, notamment avec des cours d'eau déviés et des constructions dans des zones partiellement inondables.
- Il y a une mauvaise gestion communale et provinciale des cours d'eau, arbres et bassins d'orage due à un manque de clarté quant aux responsabilités de chacun. Ceci semble rendre difficile la prise de décisions concertées et efficaces.
- Les haies sont absentes dans les zones d'agriculture intensive.

1 personne a marqué un désaccord franc par rapport à ce constat.

- Des clôtures métalliques ont été installées dans la réserve naturelle sans consultation des habitant·es.

- Il y a un manque de consultation citoyenne et d'expertise communale en ce qui concerne les mesures environnementales.
- La commune ne montre pas de volonté claire d'engagement au niveau écologique et dans la transition énergétique.
- Il y a des problèmes de décrochage des onduleurs des panneaux solaires.

1 personne a marqué un désaccord franc par rapport à ce constat en précisant que cela va être réglé.

- Il n'y a pas de soutien suffisant aux agriculteurs à la transition.

Gestion des déchets :

- Il n'y a pas d'encouragement financier à réduire les déchets, notamment en ce qui concerne la gestion des sacs (tout le monde paie la même chose quel que soit le nombre de sacs utilisés).
- Il n'y a pas d'ajustement du coût des poubelles en fonction des besoins sanitaires, notamment pour les bébés et les personnes âgées.
- Il y a une absence de gestion locale des déchets verts et de sensibilisation à ce sujet.
- Il n'y a pas de système favorisant la réutilisation des objets déposés à la déchetterie.
- La province a coupé du bois sans pouvoir le gérer, ce qui a entraîné sa chute dans la rivière, laissant aux habitants la responsabilité de la gestion.
- Il y a une impunité en ce qui concerne les déchets et les dépôts sauvages.

Pollution et qualité de l'eau :

- Il y a une absence de communication sur la pollution engendrée par la base militaire (dans les sols, dans l'eau, dans l'air et au niveau sonore), sur ce qui y est construit et sur la gestion de l'importante surface de nature qu'elle englobe.
- Il y a des craintes liées à la pollution aux PFAS.
- La qualité de l'eau semble diminuer tandis que son prix augmente.
- Il y a de la pollution liée à l'agriculture intensive.

1 personne a marqué un désaccord franc par rapport à ce constat.

- La pollution due aux effluents des manèges est relevée.
- Les trous dans les chemins agricoles sont rebouchés avec des gravats et du goudron.

Préservation de la biodiversité :

- Il y a une diminution des populations d'oiseaux et d'insectes.

- Il y a des zones de grand intérêt écologique qui ne sont pas protégées par la commune.
- Les arbres ne sont pas suffisamment valorisés.
- Il y a une mauvaise gestion écologique de la biodiversité des espaces publics (bords de routes, places, etc.). Des endroits sont systématiquement rasés.
- Il manque une continuité dans le maillage écologique.

Nuisances sonores :

- Les hélicoptères en exercice de la base aérienne génèrent des nuisances sonores les lundis soirs.
- Le club ULM génère des nuisances sonores les dimanches.

Transparence et communication en matière environnementale :

- La communication concernant les coupes d'arbres et les cours d'eau est absente ou peu claire.
- La communication sur la pollution de l'eau est insuffisante et suscite des craintes. Il y a un sentiment de rétention d'informations de la part de la commune à ce sujet.
- Il y a une déception envers le conseil communal en raison du manque de transparence et de participation aux décisions.
- La communication concernant l'environnement est généralement tardive, peu claire et il y a un manque de contrôle de la pollution.
- Les citoyen·nes ne sont pas informé·es des heures d'épandage.

Objectifs

Gestion de l'environnement :

- Créer des groupes d'habitant·es autour du Programme Communal de Développement Rural.(PCDR) pour qu'ils·elles travaillent avec les élus au niveau des mesures environnementales.
- Soutenir les producteurs locaux.
- Agir contre l'érosion.
- Créer un groupe d'habitant·es autour de la gestion de la base militaire (avec les militaires et la commune).

Gestion des déchets :

- Lutter contre les dépôts sauvages.
- Conscientiser et encourager la réduction des déchets.
- Valoriser les déchets verts localement.

Pollution et qualité de l'eau :

- Faire un audit environnemental de la base militaire (au niveau du sol, de l'eau, de l'air et au niveau sonore).
- Encourager et accompagner la réduction d'utilisation de pesticides.
- Renforcer une communication claire et transparente auprès des habitant·es par rapport à l'eau et aux cours d'eau.
- Trouver une gestion durable des trous dans les chemins agricoles.

Préservation de la biodiversité :

- Protéger la biodiversité des nuisibles tels que les frelons ou coccinelles asiatiques.
- Renforcer et accompagner la préservation de la biodiversité chez les privés.
- Renforcer le maillage écologique en collaboration avec les agriculteurs, les habitant·es et les promoteurs des nouveaux projets immobiliers.

Nuisances sonores :

- Faire respecter les réglementations communales par rapport à la pollution sonore.

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme, planification spatiale, développement durable, etc.

Constats positifs

- Il y a beaucoup d'habitants motivés qui peuvent être considérés comme des ressources.
- Il existe des entités avec des identités fortes dont il faut tenir compte en matière d'aménagement.

1 personne a relevé un manque de clarté ou de compréhension par rapport à ce constat.

- La beauté et la qualité du cadre de vie.
- Les obligations légales en matière d'avis à la population sont dans la plupart des cas respectées à minima.

6 personnes ont marqué un désaccord franc par rapport à ce constat.

Lors de la réunion d'amendements, il a également été signalé que ce point était contesté et suscitait un désaccord.

Constats négatifs

Logement :

- La gestion de l'habitat léger n'est pas suffisamment investie par les responsables politiques.
- Les logements sont trop chers et peu accessibles financièrement, il est dès lors difficile pour les jeunes de rester dans la commune.
- La réglementation favorise la construction neuve au détriment de la rénovation, de l'adaptation ou de la scission des bâtiments existants.
- Un manque de ressources et d'experts empêche de contrer les promoteurs immobiliers.
- La règle des dix ares par habitation manque de souplesse, entrave la création de logements abordables et adaptés et néglige les besoins spécifiques des citoyens, notamment des personnes âgées.
- La mixité intergénérationnelle et socio-économique est défavorisée par la gestion du logement.

Gestion de l'espace public

- Il y a un manque de contrôle de la commune sur la base militaire.
- Même si certaines zones sont préservées et restent considérées « zones inondables », le projet “Equilis” soulève des préoccupations notamment en raison de son intention de bétonner des zones sujettes aux inondations, mais aussi du manque de coordination et d'intégration du projet dans le contexte général de Hamme-Mille.
- La bétonisation croissante est problématique.
- L'inflation urbanistique est préoccupante et semble sans limites.
- Il y a une disparition progressive du patrimoine.
- L'aménagement du carrefour de Hamme-mille pose problème depuis des années et aucune solution n'a encore été trouvée.
- Il manque des arbres et des haies le long des routes et des champs.
- Certains hameaux, tels que les Burettes et le Sclimpré, ne sont pas identifiés par des panneaux de signalisation.

Prise de décisions, transparence et informations en matière urbanistique :

- Des décisions sont prises sans consulter les habitant·es. Il y a un manque de transparence démocratique et de volonté politique par rapport à la participation des citoyen·nes tant du point de vue de l'information que la récolte des avis (ex. : aménagement du centre urbain et des pistes cyclables).
- Il y a une perte de confiance dans la gouvernance locale qui résulte de l'influence des initiatives privées, notamment des promoteurs immobiliers, sur les enjeux collectifs.
- Les promoteurs semblent bénéficier de dérogations urbanistiques plus facilement que les particuliers, et les motivations derrière ces décisions manquent souvent de transparence. Cette disparité crée un sentiment d'injustice.
- Il y a un manque d'accès à l'information sur les différents plans et schémas d'orientation liés à l'aménagement du territoire et aux normes urbanistiques. Les cadres semblent flous, la documentation est complexe et la réglementation peu claire.
- Pour d'autres personnes, l'information est accessible, mais il y a un manque d'intérêt citoyen.

Objectifs

Logement :

- Favoriser une logique de rénovation et division de logements existants plutôt que la construction de neuf par des promoteurs immobiliers.
- Favoriser la diversification de l'offre de logements en fonction des besoins locaux, des données sociologiques et des besoins économiques (ex.: unité plus familiale, habitat léger, division de logement, petit logement, habitat groupé, logement kangourou, etc.).
- Modifier le guide communal d'urbanisme pour permettre la division des logements (règle des dix ares par unité logement) et donner priorité aux rénovations du bâti existant.
- Créer un groupe de réflexion à propos de l'habitat léger et alternatif pour permettre son existence légale et empêcher les marchands de sommeil de s'en emparer.
- Assouplir les règles de densité pour les rénovations en fonction du type de logement.

Gestion de l'espace public :

- Préserver l'harmonie sociale, environnementale et végétale des quartiers lors de nouveaux développements immobiliers.
- Assurer que les décisions prises contribuent à préserver un cadre de vie harmonieux sur le plan sociétal et environnemental, en évitant les risques liés à l'urbanisation non planifiée.
- Organiser la mixité sociale et familiale dans tout nouveau projet d'ampleur.
- Travailler à l'embellissement de la ruralité en préservant le patrimoine, les petits sentiers, les chemins, les ruelles et en préservant la qualité des espaces publics.
- Sensibiliser les représentants politiques à la qualité des espaces publics

Prise de décision, transparence et informations en matière urbanistique :

- Motiver l'octroi ou le refus des décisions et des dérogations en matière d'urbanisme de façon argumentée et transparente.
- Développer une vision intégrée de la densification urbaine qui répond aux besoins des habitant·es et pas uniquement à des intérêts économiques via notamment la réactualisation des documents cadres et la création d'un masterplan reflétant les besoins et envies des habitant·es.
- Informer sur les règlements existants et prévoir la participation citoyenne dans l'élaboration des différents plans et schémas d'orientation liés à l'aménagement du territoire et aux normes urbanistiques.

D. INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIFS

Routes et transports, mobilité, écoles, soins de santé, équipements sportifs, équipements publics, etc.

Constats positifs

Mobilité douce :

- Certains tronçons ont été aménagés en matière de mobilité douce.
- Il y a une volonté/démarche de consultation citoyenne pour le plan communal de mobilité.

Infrastructures, équipements et services :

- Il existe des plaines de jeux.
- Il existe des maisons de village.
- Il existe des propositions d'infrastructures collectives (ex: piscine).
- Il y a une grande diversité de médecins, dentistes et ostéopathes.
- Il y a une grande variété de ressources humaines et une disponibilité de citoyen·nes actif·ves.

Constats négatifs

Sécurité routière

- Il y a un sentiment d'insécurité général pour les usagers faibles.
- Il y a trop d'incivilités sur les routes.
- Il y a un manque de clarté quant à la responsabilité de la gestion des différentes sections de transport et un manque de coordination entre les autorités locales et régionales.
- Les sanctions policières semblent parfois arbitraires et cela crée de l'incompréhension chez les citoyen·nes.
- Certains panneaux de signalisation sont mal positionnés par rapport au Code de la route.

1 personne a relevé un manque de clarté ou de compréhension par rapport à ce constat.

- Le manque d'aménagements adaptés aux abords des écoles crée de l'insécurité.

Plan de mobilité :

- Le projet de plan communal de mobilité est inadapté et propose une vision incohérente par rapport à la réalité.
- Il n'y a pas de vision à long terme pour le plan de mobilité à Beauvechain.
- Il n'y a pas de vision intercommunale pour le plan de mobilité.

Mobilité douce :

- Il y a un manque d'infrastructures en matière de mobilité douce.
- Il y a une discontinuité au niveau des infrastructures en matière de mobilité douce (pistes cyclables).
- Les matériaux utilisés pour les infrastructures de mobilité douce ainsi que leur réalisation sont de mauvaise qualité.

Moyens de transport individuels et collectifs :

- Il n'y a pas de bornes de recharge pour les véhicules électriques.
- Il n'existe aucun outil de gestion et d'information centralisé pour les transports en commun, le covoiturage et la mobilité intercommunale et extra-communale.
- Il n'y a pas de service de véhicules partagés disponibles.

Infrastructures, équipements et services :

- Il manque d'infrastructures sportives.
- Il manque d'infrastructures pour la petite enfance et il y a un problème de proximité de plaine de jeux dans le village de Beauvechain.
- Il n'y a pas d'outils de communication concernant l'existence et l'usage des infrastructures existantes (ex. : maisons de village).
- Il y a un problème d'entretien des infrastructures à destination de la petite enfance.
- Il existe une ambiguïté concernant les projets et infrastructures de type publiques ou privées.
- Il manque d'infrastructures pour les mouvements de jeunesse.
- Il n'y a pas de maison des jeunes ni d'encadrement pour les jeunes au niveau communal (éducateurs/personnes ressources).
- L'accessibilité des infrastructures existantes est mauvaise.
- Il n'existe pas de lieu ouvert à tou·tes qui soit équipé pour un usage intergénérationnel et polyvalent.

- Il n'y a pas de centre de soins de santé à Beauvechain.

Lors de la réunion d'amendements, il a néanmoins été signalé qu'il y avait une offre importante de soins de santé.

- Il n'y a ni maison de repos, ni maison de répit à Beauvechain.

Objectifs

Sécurité routière :

- Faire respecter le Code de la route.
- Mettre en place des aménagements adaptés favorisant la sécurité à la sortie de l'école.
- Renforcer le nombre de contrôles de vitesse et de mécanismes de réduction de vitesse et informer le citoyen.

Mobilité douce :

- Créer ou réhabiliter un maillage cycliste et piédestre reliant et traversant tous les villages en toute sécurité.
- Veiller à la qualité et à l'entretien des voies de mobilité douce.
- Aménager un réseau de pistes cyclables efficace sécurisé pour un usage quotidien.
- Créer et favoriser l'interconnexion des maillages communaux.
- Favoriser la liaison entre les différents pôles d'attraction communaux (centres d'intérêt) et intercommunaux.

Moyens de transport individuels et collectifs :

- Répertorier et rendre visible toutes les initiatives liées à la mobilité avec des moyens de communication adaptés à tous les publics.
- Réfléchir à des systèmes alternatifs à la voiture pour la circulation (navette, vélo, etc.) et augmenter l'offre des transports en commun en semaine et le week-end.

Infrastructures, équipements et services :

- Moderniser et entretenir les infrastructures de plaine de jeux.
- Améliorer la plaine de jeux de Beauvechain village et mieux communiquer sur son existence.
- Faciliter l'accès et l'utilisation des maisons de village à tous les publics.
- Favoriser l'émergence de lieux de télétravail et en informer les citoyen·nes (dans les maisons de village par exemple).
- Équiper un espace à destination des jeunes.

E. POPULATIONS ET ACTIONS SOCIALES

Démographie, vivre-ensemble, inclusion, jeunesse, seniors, immigration, etc.

Constats positifs

- Il existe un service de taxis seniors au sein de la commune.
- Il existe un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) actif qui a le projet de créer un répertoire des activités et infrastructures pour les seniors.
- Le projet solidaire et intergénérationnel “place aux liens” est relevé pour ses impacts positifs.
- La commune dispose d'un espace public numérique avec la possibilité de permanences individuelles.
- Les fêtes et événements locaux soutiennent une cohésion sociale intergénérationnelle.
- Il y a de fortes dynamiques collectives qui créent un “vivre ensemble”.
- Il y a un usage actif des réseaux sociaux qui contribue à permettre l'interconnaissance entre les citoyen·nes de Beauvechain.
- Il y a une vie et une identité locale au sein de chaque village et donc une diversité des cultures locales.

Constats négatifs

Jeunesse :

- Il y a un manque d'infrastructures et d'activités destinées aux jeunes aussi bien dans des espaces cadrés (comme une maison de jeunes ou de quartier) que de lieux offrant des opportunités d'occupation libre.
- L'absence des jeunes à la rencontre “Beauvechain demain” semble être représentative du fait qu'ils sont peu impliqués et appelés à faire partie de la vie du territoire.
- Il existe un conseil des jeunes dans la commune, mais il est souvent perçu comme une “coquille vide” en raison de sa faible visibilité et de ses résultats limités. Les leviers pour mobiliser les jeunes sont évalués comme insuffisants.

Seniors :

- Il y a peu de services pour seniors (absence de maison de repos et de soins, de centre de jour ou d'accompagnement favorisant l'autonomie à domicile).

- La communication de la commune n'est pas adaptée aux seniors (tout passe par des plateformes ou des réseaux numériques).

Cohésion sociale/mixité :

- Il n'y a pas d'espace de rencontre accessible à tou·tes permettant de favoriser la mixité socioculturelle et intergénérationnelle et de répondre à l'isolement.
- Il n'y a pas de lieux transversaux permettant un accueil, la mise en place de services et le développement d'actions collectives (type tiers lieu). Le lien social se fait par les communautés existantes mais qui sortent peu de leurs cercles habituels.
- Un manque de mixité socioculturelle et une forme d'entre soi est constaté au sein de différentes communautés.
- Il y a un manque d'inter-connaissance entre les agriculteur·trices et les autres citoyen·nes.
- Les maisons de village (ressources communales et publiques) sont fréquemment vides, inutilisées et parfois même fermées, bien qu'elles soient entretenues. Elles ne sont pas accessibles aux privés, les prix sont élevés et il y a des contraintes d'utilisation liées notamment aux horaires. Elles ne favorisent donc pas la mixité sociale malgré les besoins constatés.
- Plusieurs zones sont des déserts de services comme par exemple La Bruyère. Il s'agit de zones résidentielles, pouvant être considérées comme "dortoirs" car assez pauvres en termes de vie collective et de services de proximité.

Précarité :

- Le CPAS adopte dans certains cas des démarches, systèmes et attitudes évalués comme non respectueux de la dignité et de l'autonomie des personnes précarisées.
- Il y a un manque de logements à des prix abordables pour tou·tes et les politiques d'urbanisme restreignent la construction de logements de petite taille. Cette situation rend particulièrement difficile l'accès au logement pour les personnes précaires ou isolées, telles que les seniors et les jeunes.

Migration :

- Concernant la question migratoire, l'administration communale n'a pas adhéré, ni signé la convention des communes hospitalières.

- Il y a un isolement, une invisibilisation et une exclusion de la maison de retour. Les interactions avec les habitant·es ne sont pas soutenues et encouragées. Il y a peu d'informations à destination des citoyen·nes et peu de transparence à ce sujet.

Informations et communication :

- La commune ne met pas en évidence l'ensemble des initiatives citoyennes dans sa communication. Certain·es se posent la question de la neutralité.
- Il manque d'informations de la commune envers les jeunes car les canaux de communication utilisés ne sont pas adaptés.
- Il y a une forte dynamique d'échange entre les citoyen·nes de Beauvechain sur les réseaux sociaux mais il y a un manque de régulation et la communication y est parfois violente (sexisme, racisme, etc.).

Objectifs

Jeunesse :

- Créer des espaces dédiés aux jeunes tels qu'une maison de jeunes ou une maison de quartier avec des espaces de rencontres, des espaces festifs, des espaces d'informations sur les sujets les concernant (études, santé ,culture..) ou encore des espaces de création collective.
- Créer des logements accessibles financièrement aux jeunes afin qu'ils puissent rester sur le territoire.

Seniors :

- Soutenir l'autonomie et la dignité des seniors notamment par l'accompagnement du maintien à domicile, des politiques d'entraide et des logements accessibles.

Cohésion sociale/mixité

- Encourager la mixité intergénérationnelle et socioculturelle notamment via des habitats mixtes, des activités et des programmes intéressants pour une population diversifiée, des tiers lieux comme espace de rencontre et de solidarité, des tables de paroles et d'échange, etc.
- Encourager la création et le renforcement des liens de quartiers et inter-quartiers.
- Encourager et soutenir les actions de convivialité et de création de liens d'initiative citoyenne, notamment via un soutien logistique et financier.

Précarité :

- Faciliter, encourager, soutenir et visibiliser les actions citoyennes de solidarité destinées à toute personne précarisée, notamment via la mise à disposition de locaux et de moyens de communication.
- Encourager le plaidoyer pour la suppression du statut de cohabitant.

Migration :

- Signer la charte de commune hospitalière.
- Permettre et encourager les initiatives, contacts, rencontres et accompagnements des migrants du centre de retour par les citoyen·nes solidaires.
- Inciter le centre culturel à inclure les personnes de la maison de retour dans leur public cible.
- Informer les citoyen·nes sur le fonctionnement de la maison de retour et sur ce qui y est lié.
- Inciter la commune à participer à un plaidoyer vis-à-vis de l'office des étrangers par rapport au centre de retour et aux conditions de vie inadmissibles de ces populations.

Informations et communication

- Clarifier, centraliser et diffuser une information claire et actualisée à destination de tou·tes et aux mains de tou·tes.
- Réguler les réseaux sociaux quand ils sont exclusants et discriminatoires.

F. CULTURE ET PATRIMOINE

Valorisation du patrimoine culturel, initiatives artistiques et culturelles, institutions culturelles, etc.

Constats positifs

- Il y a une vision culturelle et une forte implication citoyenne dans le domaine culturel.
- La culture génère beaucoup d'implication et d'intégration dans la commune de Beauvechain
- Il y a une bonne offre culturelle sur le plan quantitatif et qualitatif.

Constats négatifs

- Certain·es souhaitent qu'il y ait plus d'activités culturelles en langue wallonne.
- Beaucoup de jeunes ne se sentent pas concernés par les activités culturelles.
- Il y a un manque de concertation entre les artistes de Beauvechain et le Centre culturel.
- Il y a un manque de coordination entre les différents projets culturels communaux et citoyens.
- L'offre de salle de spectacle, concert, ciné-clubs et conférences ne correspond pas à certaines attentes.
- Il y a une destruction du petit patrimoine (église de La Bruyère, petite cascade, etc.).
- Toutes les familles ne se sentent pas concernées par l'offre culturelle.
- Il y a un manque d'indépendance du Centre culturel de Beauvechain par rapport aux autorités communales liées notamment au fait que le président du conseil d'administration soit un échevin.
- Il y a un sentiment de mise en danger de l'indépendance de la culture, notamment par des mécanismes de censure et d'ingérence.
- Il y a un questionnement sur l'existence d'une culture d'entre-soi à Beauvechain.
- Le patrimoine de Beauvechain est peu valorisé.

Objectifs :

- Anticiper davantage la programmation culturelle pour que les informations soient communiquées à temps.

- Renforcer les moyens et le dispositif du Centre culturel pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins des associations.
- Sensibiliser les citoyens et citoyennes sur l'intérêt patrimonial de sa maison, sa rue, son village ainsi que des arbres et monuments et sur l'importance de les protéger.
- Soutenir et poursuivre le travail de la maison de la mémoire en identifiant le patrimoine bâti et non bâti, en protégeant et en informant.
- Créer une méthode de dialogue pour mieux fonctionner ensemble et avoir un vrai lieu de concertation en matière culturelle.
- Assurer et renforcer le rôle des médiateur·trices culturel·les dans l'implication des différents publics (faire des ponts entre artistes, initiatives et publics).
- Faciliter la présence des associations au Conseil d'Administration du Centre culturel de Beauvechain.
- Assurer (former) un accompagnement des nouveaux échevins.
- Renforcer le soutien aux associations.
- Revoir et réorganiser le fonctionnement du centre culturel.
- Pérenniser l'offre culturelle (qualitativement et quantitativement).
- Sensibiliser les citoyen·nes à la richesse de l'offre culturelle et les impliquer en tant qu'ambassadeur·rices culturel·les.
- Faire en sorte que tout le monde se sente invité et concerné par l'offre culturelle en développant notamment une communication spécifique à destination des jeunes
- Relancer la concertation, l'échange et le dialogue entre les organisateurs d'événements culturels (agenda partagé, moments de rencontre, outils de communication partagés, etc.).
- Octroyer des moyens au service d'une communication plus efficace.
- Octroyer des moyens au service d'un centre culturel qui soit un vrai relai des associations locales.
- Garantir la liberté d'action et de communication du Centre culturel (Pratiques démocratiques, transparence, équilibre entre commune/associations/CCB, etc.).
- Favoriser l'indépendance du Centre culturel ainsi que son ouverture.
- Favoriser la rencontre entre les “natifs” et “néo-arrivants” dans la commune par des actions culturelles.

G. ÉCONOMIE LOCALE

Activités économiques, emplois, dynamisme économique, agriculture, etc.

Constats positifs

- Une multitude de produits locaux de biens et de services sont proposés sur la commune.
- Il y a des commerces locaux.
- Il y a un vivier important et dynamique d'acteurs locaux.
- L'agriculture ainsi que l'ensemble des nombreux acteurs économiques sont des ressources importantes du territoire.
- Il existe un potentiel citoyen prêt à s'investir dans le soutien de l'économie locale.
- Il y a une identité culturelle locale forte, avec notamment les fêtes de la St Martin qui constituent une porte d'entrée pour l'économie locale.
- Beauvechain est situé à la frontière linguistique et forme un trait d'union entre la Flandre et la Wallonie.

Constats négatifs

- La pérennité des petits commerces est limitée, avec un cycle d'ouverture et de fermeture fréquent.
- Le manque de relais au niveau de la commune entraîne un manque d'impulsion pour promouvoir les entreprises locales et encourager leur développement.
- Beauvechain a une image de "cité-dortoir" qu'il faut dépasser en renforçant les liens au sein de la communauté.
- Il y a une difficulté d'accès à l'information sur les opportunités économiques et les produits locaux disponibles

1 personne a marqué un désaccord franc par rapport à ce constat.

- Il y a un manque de visibilité des produits et des services locaux dans la commune.
- Les fêtes de la Saint-Martin ne sont pas suffisamment utilisées comme vitrine par les acteurs économiques locaux.
- Il y a un étalement géographique de la commune qui impacte l'économie locale et qui doit être pris en compte.
- L'absence d'un lieu centralisé pour accéder aux produits locaux incite les consommateurs à se tourner vers les grandes surfaces.
- La commune ne dispose pas de zoning artisanal.

- Les marchés locaux ne répondent pas adéquatement aux besoins des habitants en termes d'horaires et de localisation.
- Il y a un manque de mutualisation des acteurs économiques locaux pour promouvoir leurs produits et services.
- Les terres de Beauvechain ne sont pas la propriété de producteurs locaux. Par conséquent, l'agriculture pratiquée sur ces terres n'a pas de finalité locale.

1 personne a relevé un manque de clarté ou de compréhension par rapport à ce constat.

- Les produits sont peu transformés localement.
- Il y a un manque de clarification sur ce qu'est un produit local ou biologique.

Objectifs :

- Mettre en place une structure dynamique qui permette de mieux communiquer sur les offres des acteurs économiques locaux dans Beauvechain et au-delà.
- Encourager l'entraide citoyenne en vue d'aider les acteurs économiques dans les tâches qui ne sont pas au centre de leur activité et favoriser l'utilisation de leurs services et produits.
- Soutenir la création d'une plateforme qui permette de mettre en relation des acteurs économiques avec des bénévoles pour les aider dans des sujets qui ne maîtrisent pas.
- Soutenir la mise en place d'une solution d'échange et de partage de ressources entre acteurs économiques (ex. : Système d'Echange Local (SEL) entre acteurs économiques).
- Favoriser la mise en place d'un lieu commun permettant la mutualisation de services orientés vente et communication ainsi que la mise en lien des acteurs économiques locaux via notamment la mise à disposition d'un bâtiment ("Les halles"), le partage d'outils (cuisine centrale, etc.) ou encore la mutualisation des moyens de communication et d'aide administrative (en concertation avec les producteurs locaux).
- Mettre en place un plan économique de valorisation énergétique des ressources locales en vue d'une plus grande autonomie énergétique.
- Favoriser la création d'une zone d'activités artisanales hors des zones d'habitations par différents moyens: développer un cadre de réglementation urbanistique, identifier la ou les zone(s) adéquate(s), favoriser l'implantation d'entrepreneurs locaux et d'emploi local, faciliter l'accès à l'énergie, etc.

H. AUTRES

La catégorie autre n'a récolté aucun constat ni objectif.

3. PRIORISATION DES OBJECTIFS

A. GOUVERNANCE LOCALE

Objectifs	Points
Redonner confiance aux citoyen·nes en garantissant la liberté démocratique et la liberté d'expression.	31
Repenser un nouveau mode de gouvernance qui prend en compte l'avis des citoyen·nes.	29
Éviter les conflits d'intérêts.	26
Demander plus de transparence au niveau des informations communales (respect de l'article 32 de la constitution).	20
Redonner plus de pouvoir aux citoyen·nes.	10
Assurer que le collège des échevins et bourgmestre assument pleinement leurs responsabilités et compétences.	10
Assumer un cadre ou un socle de valeurs communes (bienveillance, écoute, respect) au niveau de la commune.	6
Assurer le bon fonctionnement de la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) et des autres commissions consultatives.	5
Garantir l'indépendance entre l'administration et les élus communaux.	4
Permettre aux citoyen·nes d'avoir accès aux présences des élus aux conseils communaux et aux assemblées générales.	2
Garantir les spécificités des politiques locales en cas de fusion des communes.	1

B. ENVIRONNEMENT

Objectifs	Points
Renforcer le maillage écologique en collaboration avec les agriculteurs, les habitant·es et les promoteurs des nouveaux projets immobiliers.	28
Encourager et accompagner la réduction d'utilisation de pesticides.	21
Soutenir les producteurs locaux.	18
Conscientiser et encourager la réduction des déchets.	14
Agir contre l'érosion.	9
Créer un groupe d'habitant·es autour de la gestion de la base militaire (avec les militaires et la commune).	9
Faire un audit environnemental de la base militaire (au niveau du sol, de l'eau, de l'air et au niveau sonore).	7
Renforcer et accompagner la préservation de la biodiversité chez les privés.	7
Lutter contre les dépôts sauvages.	5
Renforcer une communication claire et transparente auprès des habitant·es par rapport à l'eau et aux cours d'eau.	4
Créer des groupes d'habitant·es autour du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) pour qu'ils·elles travaillent avec les élus au niveau des mesures environnementales.	3
Protéger la biodiversité des nuisibles tels que les frelons ou coccinelles asiatiques.	2
Faire respecter les réglementations communales par rapport à la pollution sonore.	1

Objectifs	Points
Valoriser les déchets verts localement.	1
Trouver une gestion durable des trous dans les chemins agricoles.	

C. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectifs	Points
Favoriser une logique de rénovation et division de logements existants plutôt que de la construction de neuf par des promoteurs immobiliers.	34
Travailler à l'embellissement de la ruralité en préservant le patrimoine, les petits sentiers, les chemins, les ruelles et en préservant la qualité des espaces publics.	13
Assurer que les décisions prises contribuent à préserver un cadre de vie harmonieux sur le plan sociétal et environnemental, en évitant les risques liés à l'urbanisation non planifiée.	11
Favoriser la diversification de l'offre de logements en fonction des besoins des locaux, des données sociologiques et des besoins économiques (ex: unité plus familiale, habitat léger, division de logement, petit logement, habitat groupé, logement kangourou, etc.).	10
Motiver l'octroi ou le refus des décisions et des dérogations en matière d'urbanisme de façon argumentée et transparente.	10
Organiser la mixité sociale et familiale dans tout nouveau projet d'ampleur.	9
Modifier le guide communal d'urbanisme pour permettre la division des logements (règle des dix ares par unité logement) et donner priorité aux rénovations du bâti existant.	4
Créer un groupe de réflexion à propos de l'habitat léger et alternatif pour permettre son existence légale et empêcher les marchands de sommeil de s'en emparer.	4
Préserver l'harmonie sociale, environnementale et végétale des quartiers lors de nouveaux développements immobiliers.	3

Objectifs	Points
Développer une vision intégrée de la densification urbaine qui répond aux besoins des habitant·es et pas uniquement à des intérêts économiques via notamment la réactualisation des documents cadres et la création d'un masterplan reflétant plans les besoins et envies des habitants.	2
Assouplir les règles de densité pour les rénovations en fonction du type de logement.	1
Sensibiliser les représentants politiques à la qualité des espaces publics.	1
Informer sur les règlements existants et prévoir la participation citoyenne dans l'élaboration des différents plans et schémas d'orientation liés à l'aménagement du territoire et aux normes urbanistiques.	

D. INFRASTRUCTURES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES COLLECTIFS

Objectifs	Points
Aménager un réseau de pistes cyclables efficace sécurisé pour un usage quotidien.	29
Créer ou réhabiliter un maillage cycliste et pédestre reliant et traversant tous les villages en toute sécurité.	16
Réfléchir à des systèmes alternatifs à la voiture pour la circulation (navette, vélo, etc.) et augmenter l'offre des transports en commun en semaine et le week-end.	16
Faciliter l'accès et l'utilisation des maisons de village à tous les publics.	11
Faire respecter le Code de la route. Veiller à la qualité et à l'entretien des voies de mobilité douce.	9
Équiper un espace à destination des jeunes.	4
Créer et favoriser l'interconnexion des maillages communaux.	3
Renforcer le nombre de contrôles de vitesse et de mécanismes de réduction de vitesse et informer le citoyen.	2
Favoriser la liaison entre les différents pôles d'attraction communaux (centres d'intérêt) et intercommunaux.	2
Mettre en place des aménagements adaptés favorisant la sécurité à la sortie de l'école.	1
Répertorier et rendre visible toutes les initiatives liées à la mobilité avec des moyens de communication adaptés à tous les publics.	1
Améliorer la plaine de jeux de Beauvechain village et mieux communiquer sur son existence.	1

Objectifs

Points

Moderniser et entretenir les infrastructures de plaine de jeux.

Favoriser l'émergence de lieux de télétravail et en informer les citoyen·nes (dans les maisons de village par exemple).

E. POPULATION ET ACTIONS SOCIALES

Objectifs	Points
Soutenir l'autonomie et la dignité des seniors notamment par l'accompagnement du maintien à domicile, des politiques d'entraide et des logements accessibles.	19
Créer des espaces dédiés aux jeunes tels qu'une maison de jeunes ou une maison de quartier avec des espaces de rencontres, des espaces festifs, des espaces d'informations sur les sujets les concernant (études, santé ,culture..) ou encore des espaces de création collective.	11
Créer des logements accessibles financièrement aux jeunes afin qu'ils puissent rester sur le territoire.	11
Encourager la mixité intergénérationnelle et socioculturelle notamment via des habitats mixtes, des activités et des programmes intéressants pour une population diversifiée, des tiers lieux comme espace de rencontre et de solidarité, des tables de paroles et d'échange, etc.	10
Signer la charte de commune hospitalière.	7
Permettre et encourager les initiatives, contacts, rencontres et accompagnements des migrants du centre de retour par les citoyens solidaires.	6
Faciliter, encourager, soutenir et visibiliser les actions citoyennes de solidarité destinées à toute personne précarisée, notamment via la mise à disposition de locaux et de moyens de communication.	5
Encourager le plaidoyer pour la suppression du statut de cohabitant.	4
Encourager la création et le renforcement des liens de quartiers et inter-quartiers.	2

Objectifs	Points
Encourager et soutenir les actions de convivialité et de création de liens d'initiative citoyenne, notamment via un soutien logistique et financier.	2
Inciter la commune à participer à un plaidoyer vis-à-vis de l'office des étrangers par rapport au centre de retour et aux conditions de vie inadmissibles de ces populations.	1
Inciter le centre culturel à inclure les personnes de la maison de retour dans leur public cible.	
Informier les citoyen·nes sur le fonctionnement de la maison de retour et sur ce qui y est lié.	
Clarifier, centraliser et diffuser une information claire et actualisée à destination de tou·tes et aux mains de tou·tes.	
Réguler les réseaux sociaux quand ils sont exclusants et discriminatoires.	

F. CULTURE ET PATRIMOINE

Objectifs	Points
Garantir la liberté d'action et de communication du Centre culturel (Pratiques démocratiques, transparence, équilibre entre commune/associations/CCB, etc.).	19
Assurer (former) un accompagnement des nouveaux échevins.	10
Favoriser l'indépendance du Centre culturel ainsi que son ouverture.	8
Faire en sorte que tout le monde se sente invité et concerné par l'offre culturelle en développant notamment une communication spécifique à destination des jeunes.	7
Relancer la concertation, l'échange et le dialogue entre les organisateurs d'événements culturels (agenda partagé, moments de rencontre, outils de communication partagés, etc.).	5
Sensibiliser les citoyens et citoyennes sur l'intérêt patrimonial de sa maison, sa rue, son village ainsi que des arbres et monuments et sur l'importance de les protéger.	3
Revoir et réorganiser le fonctionnement du centre culturel.	3
Octroyer des moyens au service d'une communication plus efficace.	3
Créer une méthode de dialogue pour mieux fonctionner ensemble et avoir un vrai lieu de concertation en matière culturelle.	2
Octroyer des moyens au service d'un centre culturel qui soit un vrai relai des associations locales.	2
Favoriser la rencontre entre les "natifs" et "néo-arrivants" dans la commune par des actions culturelles.	2

Objectifs	Points
Anticiper davantage la programmation culturelle pour que les informations soient communiquées à temps.	1
Soutenir et poursuivre le travail de la maison de la mémoire en identifiant le patrimoine bâti et non bâti, en protégeant et en informant.	1
Pérenniser l'offre culturelle (qualitativement et quantitativement).	1
Renforcer les moyens et le dispositif du Centre culturel pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins des associations.	
Assurer et renforcer le rôle des médiateur·trices culturel·les dans l'implication des différents publics (faire des ponts entre artistes, initiatives et publics).	
Faciliter la présence des associations au Conseil d'Administration du Centre culturel de Beauvechain.	
Renforcer le soutien aux associations.	
Sensibiliser les citoyen·nes à la richesse de l'offre culturelle et les impliquer en tant qu'ambassadeur·rices culturel·les.	

G. ÉCONOMIE LOCALE

Objectifs	Points
<p>Favoriser la mise en place d'un lieu commun permettant la mutualisation de services orientés vente et communication ainsi que la mise en lien des acteurs économiques locaux via notamment la mise à disposition d'un bâtiment ("Les halles"), le partage d'outils (cuisine centrale, etc.) ou encore la mutualisation des moyens de communication et d'aide administrative (en concertation avec les producteurs locaux).</p>	17
<p>Favoriser la création d'une zone d'activités artisanales hors des zones d'habitations par différents moyens: développer un cadre de réglementation urbanistique, identifier la ou les zone(s) adéquate(s), favoriser l'implantation d'entrepreneurs locaux et d'emploi local, faciliter l'accès à l'énergie, etc.</p>	16
<p>Mettre en place un plan économique de valorisation énergétique des ressources locales en vue d'une plus grande autonomie énergétique.</p>	7
<p>Mettre en place une structure dynamique qui permette de mieux communiquer sur les offres des acteurs économiques locaux dans Beauvechain et au-delà.</p>	1
<p>Soutenir la création d'une plateforme qui permette de mettre en relation des acteurs économiques avec des bénévoles pour les aider dans des sujets qui ne maîtrisent pas.</p>	1
<p>Encourager l'entraide citoyenne en vue d'aider les acteurs économiques dans les tâches qui ne sont pas au centre de leur activité et favoriser l'utilisation de leurs services et produits.</p>	
<p>Soutenir la mise en place d'une solution d'échange et de partage de ressources entre acteurs économiques (ex : Système d'Echange Local (SEL) entre acteurs économiques).</p>	

REMARQUES LIÉES AUX CHOIX RÉDACTIONNELS

- Des objectifs se trouvant dans les constats n'ont pas été repris lorsqu'ils se retrouvaient formulés autrement dans les objectifs. Certains ont pu être reformulés en constats.
- Certains constats ont été déplacés d'une thématique à l'autre lorsque c'était pertinent.
- Un constat identifié comme individuel personnel a été retiré car le cadre posé était de ne reprendre que des constats collectifs dans le mémorandum.
- Un constat non compris a été retiré car la réunion d'amendements n'a pas permis de le clarifier.
- L'ordre des constats a été modifié et certaines sous-catégories ont été créées pour plus de lisibilité.
- Des constats ont été reformulés ou précisés sur base d'interviews réalisées avec les facilitateur·trices de chaque thématique. Il n'y a pas eu d'interview pour la thématique « culture et patrimoine »).

"J'AI QUELQUE CHOSE À DIRE "

J'ai quelque chose à dire concernant la gouvernance locale :

- La fusion des communes et des citoyens.
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) véritablement consultative (tirage au sort ?)
- Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAEDC) ouvert à tous et toutes.

J'ai quelque chose à dire concernant l'environnement :

- Il faut replanter des haies et des arbres le long des routes et remplacer les « absents ».
- Il est important de participer au recensement des arbres remarquables. Qu'en est-il de la participation de Beauvechain à l'enquête en cours auprès des communes?
- Représentativité à l'échelle communale. Les participants de la journée sont-ils représentatifs de la population communale?
- Pour diminuer les déchets, c'est en amont qu'il faut agir (emballage, etc.) plus qu'en aval (ramassage poubelle).
- Plus d'évidence par rapport aux produits nocifs en agriculture (formation des agriculteurs).

J'ai quelque chose d'important à dire concernant l'aménagement du territoire :

- Quel sera l'impact sur la capacité de la station d'épuration de Hamme-Mille, initialement conçue pour 7000 habitants, si davantage de constructions sont ajoutées ?
- Il est nécessaire d'aménager davantage de pistes cyclables, de trottoirs et de ralentisseurs.
- Mise en place d'une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) démocratique.
- Il est essentiel de préserver le patrimoine paysager et esthétique lors de tout projet d'aménagement.
- Adopter une approche globale dans la planification des projets, en prenant en compte tous les utilisateurs de la route et les voisins, et en sollicitant l'avis des usagers réguliers.

J'ai quelque chose à dire concernant les infrastructures, équipements et services collectifs :

- Favoriser la prévention par une conscience plus citoyenne.
- Repoussons l'entrée de la mobilité dans Hamme-Mille.
- Attention à ne pas impacter négativement le patrimoine bâti et non bâti (paysage, chemin pavé ...). Peut-être privilégier la réaffectation des biens patrimoniaux (églises, fermes).

J'ai quelque chose à dire concernant la population et les actions sociales : /

J'ai quelque chose à dire concernant la culture et le patrimoine :

- Participation d'artistes aux décisions communales.
- Peut-on rouvrir le dossier du contournement de Hamme-Mille pour faire du village un endroit certes urbanisé, mais aussi convivial et laissant une place prioritaire aux piétons et cyclistes. C'est plus dans l'air du temps que le « tout à la voiture ».
- Même s'il est financé par la commune, il faut réformer le Centre Culturel afin qu'il soit totalement indépendant.
- On n'a pas parlé du culte !
- Rebaptiser la salle Marc Deconinck en salle de « liberté d'expression ».
- Chaque tranche d'âge devrait être représentée aux décisions communales (enfants, ados) dans la diversité.
- Arrêtons de défigurer notre village de Hamme-Mille avec de nouvelles routes : pause béton !

J'ai quelque chose à dire concernant l'économie locale : /

LISTE DES SPÉCIALISTES PRÉSENT·ES LE 11 FÉVRIER

Thématiques	Nom	Présentation
Gouvernance	Claude Archer	Claude Archer est le co-fondateur et coordinateur de transparencia.be depuis 2016. Il est également le fondateur du Whistleblower House à Bruxelles (depuis 2022).
Culture	Emilie Lavaux	Directrice du Centre culturel de Genappe, le 38
Urbanisme	Christian Radelet	Fonctionnaire délégué du brabant wallon jusqu'en 2019, Christian Radelet a toujours été un acteur important pour les communes dans la politique de l'aménagement du territoire. Il a gardé, au fil des réformes et avec des évolutions diverses, un rôle important au sein de cette politique.
Environnement	Olivier Gerin	Conseiller en environnement pour la commune de Mont-Saint-Guibert.
Transition énergétique	Bernard Deboyser (absent)	Ingénieur polytechnicien et chargé d'enseignement à l'université de Mons (Belgique), Bernard Deboyser est aussi expert en énergie. Il conseille plusieurs grandes entreprises industrielles et participe au développement de parcs éoliens et projets hydroélectriques.
Mobilité	Jean Rodolphe Dussart	Directeur adjoint du Cabinet de la ministre de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, région bruxelloise
Seniors	Mirko Popovic	Membre très actif du « gang des vieux en colère », un mouvement citoyen indépendant, non partisan et transpartisan, qui, entre autres, se bat pour que les générations futures puissent vieillir dans la dignité.